Programme de Formation

Promouvoir le respect des droits des personnes accompagnées dans les structures sociales et médico-sociales

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel francophone travaillant auprès des personnes vulnérables

Objectifs pédagogiques

Connaître et s'approprier l'ensemble des droits des personnes accompagnées dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS).

Identifier les outils permettant la mise en œuvre concrète de ces droits.

Interroger sa propre pratique professionnelle face aux dilemmes éthiques et ajuster sa posture dans le respect des droits des personnes.

Description

Cadre juridique des droits et libertés des personnes accompagnées

Présentation et analyse croisée des lois du 2 janvier 2002 et du 4 mars 2002.

Exploration des droits reconnus aux personnes accompagnées dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Reconnaissance de la personne accompagnée comme acteur à part entière.

Exercice des droits fondamentaux

Droit à la dignité, au respect de la vie privée et à l'intégrité.

Accès à la citoyenneté et participation active à la vie sociale.

Droits et libertés spécifiques

Droit à l'information claire et accessible.

Libre choix des prestations et des modalités d'accompagnement.

Participation à la vie de l'établissement ou du service.

Outils de mise en œuvre des droits

Présentation des dispositifs introduits par la loi du 2 janvier 2002.

Articulation entre éthique et cadre juridique.

Question de l'autodétermination et du libre choix : bonnes pratiques et obstacles.

Travail collaboratif et analyse de situations

Analyse en groupe de situations professionnelles soulevant des questions éthiques.

Identification des freins et facilitateurs pour la mise en œuvre des droits.

Restitution collective et élaboration de pistes d'action concrètes pour améliorer les pratiques.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Une pédagogie active est mise en place tout au long de cette formation. Cette pédagogie favorise la compréhension des exposés théoriques, l'échange de pratiques et de points de vue.

Réalisation de travaux pratiques sous forme d'atelier et temps d'échanges/restitution

Analyse de situations par les participants, réflexions individuelles et collectives et mutualisation de bonnes pratiques

Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos

Support de formation/ressources documentaires mis à disposition du stagiaire dans son espace extranet

Modalités d'évaluation et de suivi

Fiche d'évaluation de satisfaction à compléter

Un quiz de 10 questions, d'une durée de 15 minutes, est à réaliser en fin de formation. La validation nécessite un minimum de 70 % de bonnes réponses.

Evaluation formative au long cours de la formation au moyen de mises en situation, d'exercices pratiques réalisés sous la responsabilité du formateur